



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis

Les enquêtes IVA-IPA 2016

numéro 05-17
septembre 2017

Scannez le QR code affiché
pour télécharger la brochure



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteur(e)

Christophe RAFRAF

Secrétariat :

Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

En Auvergne, en février 2016, sept mois après leur sortie de formation professionnelle ou technologique, 54 % des lycéens ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. Les apprentis s'insèrent mieux : après leur sortie de centre de formation, 66 % des apprentis ont un emploi. Le niveau de formation joue un rôle majeur dans l'insertion des jeunes, les plus diplômés ont plus de chance de trouver un emploi que les autres. Les jeunes ne possédant aucun diplôme éprouvent de réelles difficultés d'insertion. Cependant, si pour décrocher un emploi, le niveau de diplôme est important, la spécialité de formation joue aussi un rôle essentiel. Les taux d'emploi selon les formations sont très variables. Seulement 25 % des lycéens ont un emploi à durée indéterminée. Les apprentis connaissent de meilleures conditions d'emploi, ils sont 57 % à avoir un emploi stable.

En 2015, la conjoncture économique n'est toujours pas favorable à l'insertion des jeunes. Ainsi au 31 décembre 2015, soit 1 mois avant la date de mesure de l'insertion de l'enquête le nombre de demandeur d'emploi (CAT A) de moins de 25 ans est au plus haut depuis 2010, en Auvergne comme dans les quatre départements de la région (Source : Pôle emploi-Dares). L'emploi salarié n'est toujours pas orienté à la hausse en Auvergne, le Puy-de-Dôme connaît un léger frémissement, il stagne dans la Haute-Loire et recule même dans l'Allier et le Cantal.

Pour les lycéens sept mois après la fin de la formation seulement 54 % ont trouvé un emploi, 35 % sont au chômage et 11 % sont inactifs. De longue date, les apprentis s'insèrent mieux que les lycéens quelque soit la conjoncture économique. En 2016, sept mois après la sortie des centres d'apprentissage 66 % des apprentis sont en emploi. Cependant les données globales d'insertion ne sont pas comparables, car la structure en diplôme est différente. Quand les diplômes sont comparables, l'avantage de l'apprentissage par rapport à la voie scolaire se vérifie quel que soit le niveau de formation. Cependant, l'apprentissage n'échappe pas à la morosité du contexte économique, par exemple le taux d'insertion des spécialités des métiers du bâtiment recule.

Scolaires

Classe de sortie	En emploi	Au chômage	Inactif
CAP term	33.8	48.7	17.5
BAC PRO term	54.1	34.3	11.6
BTS term	64.2	29.3	6.4
Ensemble	54.0	35.2	10.9

Source: IVA 2016

Apprentis

Classe de sortie	En emploi	Au chômage	Inactif
CAP term	56.2	37.2	6.6
TECHNO term	72.5	21.4	6.1
BAC PRO term	69.7	26.2	4.1
BTS term	79.5	16.0	4.5
Dip. I & II term.	78.9	15.5	5.5
Ensemble	65.8	28.3	5.9

Source: IPA 2016

Le maintien dans l'entreprise un des atouts de l'apprentissage

La formation en apprentissage se déroule pour moitié en entreprise, ceci est le gage d'une expérience professionnelle qui fait souvent tant défaut aux autres primo demandeur d'emploi. Les apprentis sont déjà connus des entreprises. Certains apprentis, vont être embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage. On parle de maintien dans l'entreprise. Cette année 57 % des apprentis travaillent dans une entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur apprentissage. Le taux de maintien est très différent suivant les spécialités. Le taux de maintien est plus élevé pour celles du domaine de la production que pour celles des services, 58 % contre 54 %. Le taux de maintien diffère fortement selon les spécialités de formation. À l'issue de l'apprentissage, les entreprises de l'alimentation, de l'hôtellerie restauration, de la vente embauchent moins souvent que les autres. À l'inverse, les apprentis des spécialités des transports, du bâtiment sont plus souvent recrutés par l'entreprise qui les a formés.

Le maintien dans l'entreprise dépend également du niveau de diplôme, si 55 % des CAP sont recrutés dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage, ils sont 67 % pour les baccalauréats professionnels, 61 % pour les BTS, mais seulement 47 % pour les diplômés de niveau I et II.

Enfin, pour l'apprenti c'est aussi un avantage salarial, car la durée du contrat d'apprentissage est prise en compte pour le calcul de sa rémunération, comme pour son ancienneté comme salarié.

Cette connaissance de l'entreprise, les scolaires peuvent l'acquérir par le biais des stages pendant leur formation. Le stage joue un rôle important dans l'insertion ainsi 35 % des jeunes en emploi travaillent dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué un stage. Sur l'ensemble du territoire français un tiers des jeunes en emplois travaillent dans l'entreprise où ils étaient en stage. Ce taux est relativement stable quel que soit le diplôme préparé ou la spécialité suivie.

Insertion : le diplôme est déterminant

Scolaires ou apprentis, les conditions d'accès à l'emploi des jeunes arrivants sur le marché du travail sont très liées au niveau de diplôme. Les entreprises tiennent compte du diplôme du jeune candidat, les différences par niveau sont très importantes.

La situation des moins diplômés sur le marché du travail est problématique : ils ont de réelles difficultés à s'insérer, ainsi à peine 34 % des lycéens préparant un CAP ont trouvé un emploi. Les conditions d'insertion des bacheliers professionnels sont meilleures avec 54 % de taux d'emploi. En remontant la hiérarchie des diplômes le gain en termes d'emploi pour les titulaires d'un BTS est moins important, ils sont 64 % à avoir trouvé un emploi. Dans l'apprentissage, les conditions sont aussi meilleures pour les plus diplômés, le taux d'insertion des BTS est supérieur de 23 points à celui des CAP.

Ces situations soulignent le rôle protecteur joué par le diplôme face au chômage. Cependant les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'insérer sont ceux n'ayant aucun diplôme. Ce poids important du niveau de diplôme dans le processus de recrutement des entreprises a rendu très délicate la situation de ces jeunes, les entreprises sont réticentes à les embaucher. Leur situation est particulièrement préoccupante seulement 17 % ont un emploi sept mois après la fin de leur formation et 18 % s'ils sont issus de l'apprentissage. La réticence des entreprises à recruter des jeunes sans aucun diplôme ou diplômés du seul brevet semble être désormais la norme sur le marché du travail. Même, l'apprentissage ne réussit pas à insérer les jeunes sans diplôme. Les non-diplômés se déclarent aussi plus souvent que les autres sortants inactifs.

Le cumul de diplôme dans la même sphère de métier comme par exemple un CAP de chocolatier combiné avec un CAP de confiseur ou un CAP de menuisier associé à celui d'ébéniste peut impacter l'insertion à la hausse. Ni l'enquête IVA, ni l'enquête IPA ne permettent cependant de mesurer le phénomène.

La spécialité de formation joue aussi un rôle important

Si le devenir professionnel dépend du niveau de diplôme préparé, il est aussi très corrélé à la spécialité. Le domaine d'études est important au cours des premières années de vie active, car il est le lien avec le secteur d'activité de l'entreprise.

Par voie scolaire, comme par apprentissage, les écarts d'insertion par spécialité sont importants. Chez les scolaires, pour l'ensemble des spécialités de production, le taux d'emploi est de 45,8 % contre 59,6 % pour les services. Toutes ces spécialités ne forment pas un groupe homogène, tout d'abord la répartition des diplômés n'est pas la même par spécialité. Cependant spécialité de formation et diplôme sont liés, les spécialités où l'on s'insère le mieux sont celles en général où la part de bacheliers et formations du supérieur est la plus importante.

Spécialité	En emploi
Génie civil, construction, bois	45.7
Mécanique et structures métalliques	48.6
Electricité, électronique	52.1
Technologies industrielles	47.1
Energie, chimie, métallurgie	NS
Alimentation et agroalimentaire, transformation	33.6
Matériaux souples	NS
Ensemble production	45.8
Commerce, vente	55.3
Finances, comptabilité	59.9
Hôtellerie, restauration, tourisme	50.8
Secrétariat, communication et information	48.0
Transport, manutention, magasinage	NS
Services aux personnes (santé, social)	72.4
Coiffure esthétique	NS
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	NS
Ensemble services	59.6
Ensemble	54.0

Source: IVA 2016

Spécialité	En emploi
Alimentation et agroalimentaire, transformation	66.2
Electricité, électronique	74.3
Mécanique et structures métalliques	67.4
Génie civil, construction, bois	57.2
Energie, chimie, métallurgie	61.5
Agriculture	66.6
Technologies industrielles	72.0
Matériaux souples	NS
Ensemble production	65.9
Hôtellerie, restauration, tourisme	56.1
Coiffure esthétique	54.5
Commerce, vente	60.1
Services aux personnes (santé, social)	69.5
Transport, manutention, magasinage	92.8
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	NS
Finances, comptabilité	85.2
Secrétariat, communication et information	54.2
Ensemble services	65.7
Ensemble	65.8

Source: IPA 2016

La construction est un secteur important de l'économie, qui forme beaucoup d'apprentis. Ce secteur a une activité cyclique, c'est-à-dire que son activité connaît des hausses et des baisses d'activité et que les entreprises ajustent leurs effectifs. La construction rencontre des difficultés depuis la crise de 2008, les constructions de logements sont moins nombreuses ce qui a provoqué une baisse de l'emploi dans la construction. Et bien que ce secteur soit un grand pourvoyeur d'emploi pour les jeunes l'insertion des jeunes avait encore reculé de trois points entre février 2014 et février 2015. Entre décembre 2013 et décembre 2014 les effectifs de la construction avait perdu 900 emplois soit 3 % des effectifs. La part de l'intérim lié à la construction, qui aurait pu être une solution de rechange, étant restée à des niveaux faibles. En 2016 le taux d'emploi des spécialités génie civil, construction recule de 6 points par rapport à l'an dernier chez les scolaires.

Les différences d'insertion homme femme demeurent

Les choix d'orientation sont très sexués ce qui signifie que les filles et les garçons ne suivent pas les mêmes formations. Les situations exactement comparables au moment de rechercher un emploi. Les hommes largement majoritaires dans les spécialités de production ont plus de chance de rechercher un emploi dans l'industrie et la construction, les filles préférant les spécialités des services s'orienteront plus souvent vers une entreprise du secteur tertiaire. Enfin les filles ont souvent un meilleur niveau d'étude. Avantage aux femmes pour les scolaires, pour les apprentis la situation est inverse.

Scolaires	Homme	Femme
Classe de sortie	En emploi	En emploi
CAP term	29.6	38.4
BAC PRO term	53.5	54.9
BTS term	60.7	67.5
Ensemble	51.5	56.8

Source: IVA 2016

Apprentis	Homme	Femme
Classe de sortie	En emploi	En emploi
CAP term	59.4	48.6
TECHNO term	76.1	63.8
BAC PRO term	71.3	62.5
BTS term	81.7	73.2
Dip. I & II term.	79.3	78.4
Ensemble	68.2	60.3

Source: IPA 2016

Un meilleur ailleurs : quitter l'Auvergne pour s'insérer

Le chômage des jeunes est élevé et les difficultés d'insertion peuvent être importants. Certains vont trouver leur employeur hors d'Auvergne. Pour les sortants des lycées 20 % ont été embauchés par une entreprise qui n'était pas localisée en Auvergne.

Les apprentis aussi s'insèrent hors d'Auvergne. Ainsi si 70 % des apprentis vont être embauchés par une entreprise auvergnate, 30 % sur dix vont trouver un emploi hors de la région. Ceci peut s'expliquer tout d'abord par le fait qu'un quart des apprentis signent leur contrat d'apprentissage avec une entreprise qui n'était pas localisée en Auvergne. Et qu'ensuite 40 % des apprentis sont embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage. Après la région Ile-de-France, les jeunes sortants privilégient les départements limitrophes.

Scolaires comme apprentis, les plus diplômés sont les plus mobiles. Les départements limitrophes de la région est la destination privilégiée, vient ensuite la région Ile de France.

Le permis de conduire un atout pour s'insérer

Au recensement de la population en 2014 huit fois sur dix des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture en Auvergne. La recherche d'emploi implique une certaine mobilité, il faut tout d'abord pouvoir se rendre aux entretiens d'embauches, parfois à pôle emploi. Une fois embauché il faudra ensuite se rendre à son travail. La possession du permis de conduire est donc primordiale pour s'insérer. Posséder le permis de conduire est donc un atout important pour s'insérer, mais aussi pour se maintenir dans l'emploi.

Pour les jeunes sortants d'apprentissage 17 points séparent les taux d'emploi des titulaires du permis des autres : 74 % contre 57 %. L'écart est particulièrement important pour les apprentis sortant d'un CAP 47 % pour les titulaires du permis contre 69 % pour les autres. Même constat au niveau national, l'écart est particulièrement fort pour les CAP : 65 % contre 47 %. L'impact est moins important pour les sortants de BP, de BTS ou de niveau supérieur.

Comme pour les apprentis, la quasi-totalité des lycéens est en âge d'avoir le permis. L'écart de taux d'emploi chez les lycéens est encore plus important, il est de 61 % lorsqu'ils sont titulaires du permis contre 41 % dans le cas contraire. Comme dans l'apprentissage les écarts sont les plus importants pour les CAP, 63 % contre 20 %.

Le précieux sésame : obtenir le diplôme préparé améliore l'insertion

Les entreprises sont sensibles au fait que le diplôme préparé ait été décroché. Quel que soit le niveau de formation, lycéen ou apprentis obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes. Pour l'ensemble des apprentis, la différence entre le taux d'emploi des diplômés et des non diplômés est de plus de 20 points, 70 % pour les diplômés, 49 % pour les non-diplômés. Pour les lycéens l'écart est de 13 points : 56 % pour ceux qui ont décroché leur diplôme contre 43 % pour ceux qui ont échoué. Les écarts de taux varient fortement suivant le diplôme préparé, en particulier pour les CAP, dans l'apprentissage celui-ci est de 33 points.

L'orientation suivie impacte l'insertion : si elle correspondait aux vœux d'orientation peut jouer un rôle favorable dans l'insertion. Ainsi, 68 % des sortants de CFA pour lesquels les vœux d'orientation ont été exaucés sont en emploi sept mois après la sortie, contre seulement 57 % de ceux dont l'orientation ne correspondait pas à leur vœu. Même constat chez les scolaires, une orientation choisie augmente in fine le taux d'insertion. Les jeunes auront une plus forte motivation à rechercher un emploi en cohérence avec leur aspiration.

Scolaires

Classe de sortie	Diplôme préparé obtenu	En emploi
CAP term	non	10.1
	oui	39.1
BAC PRO term	non	42.3
	oui	57.6
BTS term	non	59.9
	oui	65.2
Ensemble		54.0

Source: IVA 2016

Des emplois très souvent à durée limitée

Comme pour l'insertion, les conditions d'emploi sont liées à la fois au niveau d'études et à la spécialité choisie.

Comme pour l'insertion les apprentis s'en sortent mieux que les scolaires, ils sont 57 % en emploi à durée indéterminée (EDI) et 28 % à être embauchés en emploi à durée déterminée (EDD). Les apprentis sont plus souvent embauchés contre pour un emploi stable et ce quel que soit le niveau de diplôme. Cependant, lorsqu'ils ne se maintiennent pas dans l'entreprise qui les a formés, les conditions d'emplois se détériorent. Dans le cas d'un maintien 70 % des sortants sont en EDI contre 30 % dans le cas contraire.

La situation est moins favorable pour les scolaires seulement. Seulement 25 % des sept mois après la sortie du lycée des emplois occupés sont à durée indéterminée. Leur situation est plus précaire.

Scolaires

Classe de sortie	Emploi aidé	Intérim	EDD	EDI
CAP term	16.0	11.0	39.6	33.5
BAC PRO term	15.4	17.4	49.0	18.2
BTS term	15.6	13.7	39.3	31.3
Ensemble	15.6	15.1	43.8	25.5

Source: IVA 2016

Apprentis

Classe de sortie	Emploi aidé	Intérim	EDD	EDI
CAP terminale	10.3	6.3	31.8	51.5
BP terminale	3.6	7.2	29.9	59.3
Bac Pro terminale	7.5	14.4	21.8	56.3
BTS terminale	6.5	4.0	24.1	65.4
Dip. I & II term.	9.4	7.7	21.7	61.3
Ensemble	8.3	7.3	27.6	56.8

Source: IPA 2016

A titre de comparaison, en France, en 2012, plus de 90 % des intentions d'embauche sont des contrats temporaires (49 % des CDD et 43 % en missions d'intérim). Les conditions d'emploi sont elles aussi impactées par les difficultés économiques.

Pour les scolaires, les conditions d'emploi varient, selon le sexe, les hommes sont trois fois plus nombreux que les femmes à être recruté en intérim, sept fois sur dix en Auvergne les missions d'intérim émanent d'une entreprise de l'industrie ou de la construction. Les femmes sont plus souvent embauchées en CDD.

Temps partiel

Comme pour l'ensemble des salariés, le temps partiel est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Parmi les jeunes apprentis ayant décroché un emploi seulement 9 % des garçons travaillent à temps partiel contre 31 % pour les filles. Pour la voie scolaire, le temps partiel se décline plus souvent au féminin 40 % des femmes travaillent à temps partiel contre 16 % des hommes.

Le temps partiel est aussi lié à la spécialité de formation et donc indirectement au secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle on travaille. Dans l'apprentissage neuf emplois sur dix sont à temps complet pour les spécialités de la production contre huit sur dix pour celles des services. Les apprentis des spécialités de production travaillent souvent dans l'agriculture, la construction, ou l'industrie. Or les salariés de ces secteurs d'activités travaillent moins à temps partiel que ceux des services et du commerce secteurs dans lesquels travaillent ceux ayant suivi une formation des spécialités des services.

Une part de ce temps partiel est vraisemblablement subie, les enquêtes d'insertion ne permettent pas de savoir si le temps partiel est choisi ou contraint, mais dans l'enquête génération du Céreq 11 % des jeunes femmes ; tous diplômés confondus, déclarent subir leur temps partiel.

Sources : L'enquête Insertion dans la vie active (**IVA**) existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de la première insertion des sortants des formations professionnelles de lycée, sept mois après la fin de leur formation initiale. La collecte des informations se fait par voie postale, par téléphone ou par Internet.

. Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études, y compris en apprentissage, sont exclus des calculs.

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (**IPA**) existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations en apprentissage, sept mois après la fin de leur formation. Cette enquête est réalisée avec le concours des académies et des centres de formation d'apprentissage (CFA – y compris les CFA agricoles).

Les résultats de ces enquêtes présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter, au final, la situation de l'ensemble des sortants.

Définitions :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Taux d'emploi : nombre de sortants d'apprentissage qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage ou inactifs). L'emploi regroupe les EDI, EDD, intérim, contrats de professionnalisation et autres contrats aidés.

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aide familial. Contrat de professionnalisation : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois. Autres contrats aidés : contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir.

Inactifs : jeunes sortants d'apprentissage qui sont soit en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Insertion dans la vie active
des lycéens et des apprentis
Les enquêtes IVA-IPA 2016

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 5 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/>

n°ISSN

2259-3845



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

